

Jacques Logie 1938-2007

Jean-Pierre Nandrin et Xavier Rousseaux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/11309>

DOI : 10.4000/ahrf.11309

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007

Pagination : 181-182

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Jean-Pierre Nandrin et Xavier Rousseaux, « Jacques Logie 1938-2007 », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 350 | octobre-décembre 2007, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/11309> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.11309>

JACQUES LOGIE 1938-2007

Dans la nuit du 3 au 4 septembre 2007 s'éteignait, le cœur foudroyé, Jacques Logie dans sa demeure de Plancenoit au cœur du champ de bataille de Waterloo. La veille de sa mort, comme président de la commission provinciale du patrimoine de la province de Brabant wallon, il avait pu se réjouir de voir accepté un de ses projets, l'extension du classement du site de la bataille dans la perspective du bicentenaire de 2015.

Jacques Logie était né à Louvain, fils d'un officier combattant de la première guerre mondiale et résistant dans la seconde. Tenté par l'histoire, il entreprit d'abord des études juridiques, qui le menèrent au barreau, puis à la magistrature. Il termina sa carrière comme vice-président du tribunal de commerce de Bruxelles, institution bicentenaire.

Clio resta cependant sa muse. Son premier *opus* fut consacré à l'indépendance de la Belgique en 1830, thème combien d'actualité et parasité par tant d'idéologies ignorantes. Cet ouvrage, préfacé par Jean Stengers, demeure encore aujourd'hui une référence obligée pour l'étude de la révolution belge¹. Il consacra plusieurs ouvrages majeurs à la campagne de 1815 et à la bataille de Waterloo, « l'évitable défaite », ouvrage dont il vérifiait la traduction anglaise au moment de son décès et que Jean Tulard a qualifié de remarquable².

Jacques ne se contenta pas de ces travaux d'érudition même profondément renouvelée. En 1995, il soutint une thèse de doctorat à Paris IV sur les magistrats des cours et tribunaux en Belgique, 1794-1814. Cet « essai d'histoire politique et sociale », partiellement publié en 1998 chez Droz³, représente la première tentative régionale d'une étude systématique d'un corps, d'autant plus fondateur qu'il joua un rôle capital dans la formation du nouvel État. À l'image de son auteur, l'étude dépassait bien des clivages : interprétations de droite et de gauche, lectures laïques et religieuses, échelle nationale et réalités locales, périodes révolutionnaire et napoléonienne, approches d'historiens « amateurs » et « académiques ». Dans la préface à l'ouvrage, Jean Tulard souligne que « pour mener à bien cette enquête, il fallait un historien belge, familier de la période [...] mais aussi

(1) Jacques LOGIE, *1830, de la régionalisation à l'indépendance*, 1980, Duculot, Paris-Gembloux.

(2) Jacques LOGIE, *Waterloo, l'évitable défaite*, Paris-Gembloux, Duculot, 1984, réédité sous le titre *Napoléon : la dernière bataille*, Bruxelles, Éditions Racine, 1998 ; *Id.*, *Waterloo, la campagne de 1815*, Bruxelles, Éditions Racine, 2003.

(3) Jacques LOGIE, *Les magistrats des cours et tribunaux en Belgique. 1794-1814. Essai d'approche politique et sociale*, Genève, Droz, 1998, 513 p. (Collection École pratique des Hautes études. IV Section, Sciences historiques et philologiques. V. Hautes études médiévales et modernes. 80).

un bon connaisseur des archives françaises. Jacques Logie réunissait toutes ces qualités et d'autres encore : expérience professionnelle et don d'écriture incontestable ».

Jacques Logie était soucieux de combiner l'histoire des institutions et celles des hommes qui les composent et les font fonctionner. À ce titre, il confectionna un remarquable répertoire biographique des magistrats de la Belgique pendant la période française. Il ne put mener un des projets qui lui tenait à cœur : une prosopographie des magistrats de la « période hollandaise » (1814-1830) dont il connaissait à merveille les fonds d'archives à La Haye. On comprend qu'il fut l'inspirateur d'un projet scientifique informatisé de « prosopographie de la magistrature », en cours de réalisation, précisément étendu à l'époque révolutionnaire et impériale grâce au jovial accès qu'il donna à ses fiches.

Membre de nombreux cercles d'histoire locale, il était également membre associé de plusieurs centres de recherches universitaires : le Centre interdisciplinaire de recherche sur l'histoire de Bruxelles (CIRHI-BRU) de l'Université libre de Bruxelles, le Centre de recherche en histoire du droit et des institutions (CRHIDI) des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles et le Centre d'histoire du droit et de la justice (CHDJ) de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

Mais Jacques Logie, le magistrat, l'érudit, l'historien était plus que cela. Il était un compagnon particulièrement attachant et ne pouvait laisser indifférent. Chez lui, il était le « pater familias » heureux d'accueillir avec sa femme Josette et leurs deux fils Philippe et André. À l'extérieur, on se réjouissait à voir son nom figurer dans le programme d'un colloque, à l'idée de le voir vibrer pour son sujet, avant de refaire le monde autour d'une bouteille de bon vin. Pour les jeunes historiens du Nord de la France et de la Belgique, il était l'intarissable érudit, identifiant chaque personnage, chaque lieu, chaque événement avec enthousiasme. C'était un redoutable débateur aux positions parfois tranchées mais toujours ouvertes et respectueuses de son interlocuteur. Un passionné aussi, parfois jusqu'à l'excès, de la France et de son histoire, mais toujours disposé à partager sa connaissance des fonds d'archives que, sans cesse, il dépouillait avec une jubilation communicative.

Les historiens du droit et de la justice sont aujourd'hui orphelins. Aux jeunes chercheurs, et ils sont nombreux, de reprendre le flambeau en gardant en mémoire les qualités de Jacques Logie : la rigueur, l'art de la synthèse, le souci de partager et une soif intarissable de convivialité.

Jean-Pierre NADRIN et
Xavier ROUSSEaux